



SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



**À L'EST DE KINSHASA, DANS
UNE BANLIEUE SI PAUVRE
QUE LA VIE QUOTIDIENNE
EST HÉRISSÉE DE DIFFICULTÉS,
UNE ÉCOLE, L'ÉCOLE BOLINGO,
APPORTE L'ESPOIR À TOUTE
UNE JEUNESSE**

L'école a été créée en 1994 par un diacre, Albert Langwana, dans la commune de Kimbanséké. Au début, elle s'est seulement occupée de la scolarisation des enfants. Mais très vite les problèmes multiples des banlieues pauvres se sont imposés à elle : drogue, prostitution, hygiène élémentaire, carences alimentaires. Une asbl s'est créée « l'OHE » (Oeuvre Humanitaire pour l'Enfance) regroupant des parents et des enseignants sous l'égide d'Albert Langwana.

Aucun équipement d'aucune sorte, sauf un forage d'eau potable que la Coopération Technique Belge, fort heureusement inspirée vient de réaliser.

Albert Langwana explique : « *La majorité de la population vivant dans ce quartier est sans emploi. L'activité principale qu'elle exerce pour sa survie, c'est le ramassage de bois de chauffage qu'elle trouve à plus de 50 km de marche. On comprend que les enfants sont victimes de cette situation sociale et souffrent de malnutrition et, pour les deux tiers d'entre eux, ne sont pas scolarisés* ».

C'est dans ce contexte que l'Oeuvre Humanitaire pour l'Enfance exerce son activité principalement d'enseignement, organisant les trois cycles maternel, primaire et

À L'EST DE KINSHASA, L'ÉCOLE BOLINGO



secondaire. Les plus de 20 ans, hommes et femmes peuvent aussi suivre des cours du soir d'alphabétisation : lecture, écriture, calcul.

Les ressources de l'œuvre sont très problématiques

L'Etat congolais n'accorde aucune subvention. Il faut se « débrouiller » avec les cotisations des membres (des fonctionnaires de l'Etat qui gagnent au maximum 80 000 Fc., soit 64 € par mois), les frais scolaires (16 € environ), quand les parents sont en mesure de les payer, et des dons.

C'est ici qu'apparaît le Lycée Saint-Jacques de Liège

Deux professeurs du Lycée ont choisi de prendre une année sabbatique qu'ils ont vécue à Kinshasa, découvrant Bolingo. Les liens se sont créés et le Lycée a fait de Bolingo, son « projet d'établissement »,

comme moyen de susciter parmi les élèves les prises de conscience sur l'état du monde et la nécessité d'une solidarité forte, au-delà des frontières. Une bénédiction pour Bolingo ! Dont tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant.

Un projet centré sur la jeunesse et la préparation de l'avenir

L'objectif est très clair. Il s'agit de préparer au mieux l'avenir de quelque 500 enfants, plus les adultes en alphabétisation, tous appartenant à des familles réduites à une extrême précarité. La tâche est aussi claire, mais combien malaisée : faire face à toutes les charges qui s'imposent quotidiennement.

Nous sommes convaincus que vous voudrez participer à cette œuvre de solidarité et d'avenir.

Les responsables sur place sont :

Le Coordinateur : Albert Langwana

La Directrice : Béatrice Bikwi

L'Assistant social : Samy Diatamosi

Ils agissent pour l'œuvre humanitaire pour l'enfance :

Av. Kabwemi, 28

Commune de Kimbanseke, Kinshasa/RDC
BP 1800 Kinshasa I.

Tél. : (+243) 999 90 59 75

(+243) 897 54 90 16

E-mail : ohassociation@gmail.com

Le contact en Belgique est :

Laurent Merenne, Professeur au Lycée Saint-Jacques à Liège.

lmerenne@gmail.com

APPORTE L'ESPOIR À TOUTE UNE JEUNESSE

Le budget du projet

Il s'agit du budget annuel pour l'exercice 2012-2013. En € (1€ = 1,3122 \$US)

Visitez notre site :

www.sosenfantsabandonnes.be

N°	DÉSIGNATION	NOMBRE	P.U.\$	P.T. €
1	Fournitures de bureau	7	366,4	1 955
2	Taxes de l'Administration Publique	10	171	1 303
3	Fonctionnement ordinaire	2	843,8	1 286
4	Fournitures des élèves	3	588	1 344
5	Maintenance bâtiments	3	1 050	2 401
6	Salaire éducatrices/maternelle	4	500	1 524
7	Salaires enseignants/primaire	14	737,49	7 868
8	Salaires enseignants/secondaire	5	520	1 981
TOTAL				19 662

Le diacre Albert Langwana ne ménage pas ses efforts puisqu'il a même créé un élevage de porcs. Il faut savoir que beaucoup d'enfants arrivent à l'école le matin le ventre vide ! Il est à la recherche de 60% de ce montant pour assurer la couverture de l'exercice 2012-2013, soit 11 797€.

Voici ce qu'il nous dit en clôturant sa demande : « *Nous présentons de manière anticipée nos sincères remerciements à toutes les personnes qui s'engageront à la réalisation de ce projet pour garantir l'avenir et la scolarisation des 500 élèves de familles pauvres du quartier où est implantée l'école Bolingo* ».

Attention ! Concernant l'envoi des attestations fiscales, afin de satisfaire aux exigences du Ministère des Finances, nous sommes tenus d'indiquer votre n° de TVA pour un don fait par une personne morale, et le prénom pour un don provenant d'une personne physique (et nom de jeune fille pour un donateur féminin).

Merci de nous communiquer ces renseignements précis afin que nous puissions tenir nos fichiers à jour.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veuillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte BE96 0001 4228 9805 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Rue :

Code postal :

Localité :

TVA :

Prénom :

N° :

Date :

Signature :

